

Journal du Réseau SAVEDIAB

LA 2ème ANNEE AU RESEAU

Au cours de cette année 2007, un certain nombre de patients ont terminé leur première année de participation au réseau Savédiab. A cette occasion, professionnels et patients nous ont interrogés sur la suite de cette « aventure » ! Voici quelques réponses aux questions qui nous ont été posées :

Le réseau en chiffres

195 Professionnels adhérents

290 Patients en cours d'adhésion

199 Patients ont participé à une ou plusieurs séances collectives

Les séances collectives d'éducation ne s'arrêtent pas à la fin de la 1^{ère} année : nous proposons d'autres séances sur des thèmes complémentaires tels que « technique d'injection et adaptation des doses d'insuline, comment faire ses courses au supermarché, ... ». Des sorties sont proposées avec l'éducatrice physique (marche, aquagym). Les patients sont invités à s'inscrire aux séances qui les intéressent quand ils ont terminé le premier cycle d'éducation.

Lors du bilan annuel, le médecin peut à nouveau demander des actes dérogatoires s'il le juge nécessaire.

> **suivi diététique** : une consultation de suivi peut être proposée la 2^{ème} année.

> **suivi IDE** : il peut être prescrit ou renouvelé.

> **suivi podologique** : le suivi engagé la première année doit être poursuivi ; le podologue ne doit pas interrompre un suivi engagé en attendant le Bilan Annuel. En effet, le grade de risque ne peut pas « s'améliorer » entre deux bilans (sauf en cas d'erreur de la gradation initiale).

Le financement du bilan annuel est supprimé à partir du 1^{er} janvier 2008, suite à une notification de l'URCAM. En contrepartie nous avons obtenu un **forfait de coordination** qui comprend le bilan annuel et le travail de coordination, auprès du patient, effectué tout au long de l'année. Ce forfait sera de 80 euros pour les médecins traitants (qui reçoivent 40 euros / an par la CPAM au titre de l'ALD) et de 120 euros pour les autres médecins. Il sera versé à la fin de chaque année, à la réception du bilan annuel. Les médecins ne recevront donc plus d'honoraires lors du bilan initial.

Un certificat médical est demandé chaque année, pour la participation aux séances d'activité physique dans le cadre du réseau. Un certificat spécifique sera demandé pour certaines activités à caractère plus sportif (exemple l'aquagym), qui peuvent faire discuter la réalisation d'une épreuve d'effort chez les patients à risque vasculaire.



LES PATIENTS DOIVENT-ILS SORTIR DU RESEAU ? ET QUAND ?

Le rapport de l'OMS 1996, nous apporte des éléments de réponse à cette question :

L'Education Thérapeutique est un processus permanent qui « vise à acquérir ou à maintenir des compétences dont [les patients] ont besoin pour gérer au mieux leur vie avec une maladie chronique ».

L'organisation des activités dans le réseau tient compte de cette dimension temporelle, et vise à réactiver et à compléter les compétences acquises au cours de la 1ère année.

Tant qu'ils sont adhérents les patients seront informés des activités du réseau et pourront décider d'y participer en fonction de leurs besoins.

La décision de quitter le réseau appartient donc entièrement au patient.

LE MOT DU PRESIDENT

L'année 2007 se termine et marque le début réel du fonctionnement de SAVEDIAB. Grâce à son équipe dynamique, volontaire et le soutien continu de Diabète 73, le projet ambitieux de l'éducation thérapeutique dans cette maladie chronique est un succès auprès des professionnels de santé impliqués et des adhérents.

Je tiens vivement à remercier l'équipe, la Maison des Réseaux, les membres du Conseil d'Administration sans lesquels rien ne pourrait fonctionner, pour leur participation à la vie du réseau et pour leur résistance aux difficultés rencontrées cette année qui pourraient remettre en cause sa survie.

Tous mes vœux à tous pour 2008. Dr Francis RAVIER

**SAVEDIAB EST
DESORMAIS
ORGANISME FMC**

Le numéro d'agrément est en attente !!!

Dans vos courriers destinés aux professionnels nous vous remercions de ne pas oublier de signaler que votre patient fait partie du Réseau surtout en cas d'hospitalisation.




savédiab
savoie éducation diabète

5 rue Pierre et Marie Curie

73000 CHAMBERY

Téléphone

04.79.68.23.71

Télécopie

04.79.62.39.71

Courriel

savédiab@reseaux-sante73.fr

AGENDA DU RESEAU

Thèmes des formations prévues au 1er semestre 2008

- Forum des Laboratoires Pharmaceutiques : présentation des appareils ASG, matériels et technique d'injection
- Quand et comment instaurer une insulinothérapie à domicile ?
- Réunions trimestrielles d'Echanges de Pratique Professionnelle à propos de cas concrets
- Soirée sur le thème de la diététique

Une invitation vous parviendra prochainement pour ces réunions

